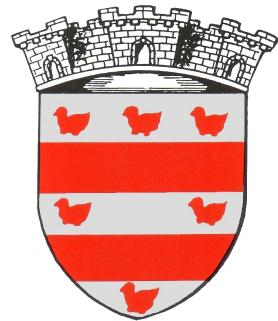


Le Frétevallois

Hors-série n°3
novembre 2023



Bernard PILLEFER - Sénateur de Loir & Cher

Mesdames, Messieurs,

Chères Frétevalloises, chers Frétevallois, les élections sénatoriales ont eu lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Les grandes électrices et grands électeurs de Loir-et-Cher m'ont élu Sénateur.

Si l'élection devait m'être favorable, je savais que j'aurais à prendre de grandes décisions.

De plus, les dispositions du code électoral me conduisaient à faire des choix et même plus puisque des règles s'imposaient à moi.

Élu Sénateur, j'ai dû quitter tous les exécutifs où j'étais en responsabilité.

C'est ainsi que j'ai dû démissionner notamment des fonctions de Maire de Fréteval après 28 ans d'exercice.

Ne pouvant siéger que dans une seule collectivité en plus du Sénat, j'ai choisi de garder mes fonctions de conseiller dépar-



mental afin d'être en cohérence avec la représentation territoriale d'un sénateur.

Sachez que ces décisions qui m'écartent du Conseil Municipal de Fréteval après 35 ans d'actions et de responsabilités m'ont profondément bouleversé.

En cet instant, je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années.

J'y associe tous les membres des conseils municipaux successifs et les agents communaux.

Tout le long de ces années, j'ai mis toute mon énergie pour défendre les intérêts de notre commune et de notre territoire, dans l'intérêt général. Mon engagement fut total.

Je vais poursuivre mon implication, à une autre échelle, pour contribuer à l'attractivité de nos espaces de vie.

J'ai pleinement confiance en Pascal Trassard, notre Maire et en tous les membres du Conseil Municipal. Contribuons à une pleine réussite de leurs actions.

Merci à tous.

Bernard Pillefer
Sénateur de Loir-et-Cher
Conseiller départemental du canton Le Perche



Élection du nouveau Maire de Fréteval

La loi interdisant le cumul des mandats, Bernard Pillefer nouvellement élu sénateur de Loir & Cher a du démissionné de son poste de Maire le 2 octobre 2023. Il a conservé sa place au Conseil Municipal, comme la loi l'autorise, ainsi l'élection du

nouveau Maire a pu se faire avec un Conseil Municipal au complet (pour rappel le Maire est élu par le Conseil Municipal).

Le 11 octobre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du nouveau maire.

Pascal Trassard a proposé sa candidature.

Il a été élu à l'unanimité par les membres présents ou représentés, soit 14 voix.

Ensuite, Éric Experton a présenté sa liste d'adjoints qui a également été élue à l'unanimité par

les membres présents ou représentés, soit 14 voix. Cette liste est composée comme suit :
1^{er} adjoint : Éric Experton
2^{ème} adjoint : Virginie Tignon
3^{ème} adjoint : Jacky Durand

Pour mémoire, les autres membres du Conseil Municipal sont : Martial Moyer, Philippe Leriche, Évelyne Blin, Chantal Maudhuit, Christian Fichepain, Martial Ménage, Évelyne Gandon, Carole Barrault, Céline Richard, Angèle Aubé.

Le 19 octobre 2023, Bernard Pillefer a donné sa démission du Conseil Municipal à Pascal Trassard, Maire.



Le 11 octobre 2023, de gauche à droite :
Éric EXPERTON, Pascal TRASSARD, Bernard PILLEFER, Virginie TIGNON, Jacky DURAND.

Mot du Maire

C'est avec honneur et fierté que je succède à Bernard Pillefer. Cela fut précipité mais la volonté du Conseil Municipal est de continuer son œuvre. Cela se fera peut-être autrement mais toujours dans l'intérêt général.

Je souhaite une pleine réussite à notre nouveau sénateur. Je suis convaincu qu'il fera bouger les choses à Paris.

Je remercie Bernard pour la formation qu'il m'a donnée, j'en ferai bon usage pour les Frétevalloises et les Frétevallois.

Avec les conseillers municipaux, je serai au service des administrés pour le bien et la prospérité de Fréteval.

Pascal TRASSARD
Maire de Fréteval
Vice-président de la Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois

TRAVAUX EN COURS

Station d'épuration



Nouvelle station d'épuration de Fréteval

Après le premier coup de pelle donné en février 2022, la nouvelle station d'épuration a été mise en service le 20 mars 2023. Elle est actuellement en phase d'essais et d'analyses jusqu'au mois de décembre 2023. Le montant initial des travaux s'élevait à 1 294 340 € HT. L'actualisation a augmenté le coût global de 5.67% (représentant 73 398,89 €). Une deuxième demande de DSR (Dotation de Solidarité Rurale) auprès du département a été faite afin de compenser cette hausse.

Aménagement du Centre-bourg

CONCERTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE FRÉTEVAL RENDEZ-VOUS EN MAIRIE JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 2023

La réunion publique du 17 octobre 2023 a permis d'exposer à la population le projet d'aménagement du Centre-bourg. Cette étude a été faite conjointement par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ATD (Agence Technique Départementale).

Après les débats, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir une concertation publique. Une synthèse sera affichée dans la salle du conseil municipal. Une permanence sera assurée par les élus pour répondre aux questions selon les horaires d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h). Chacun pourra exprimer ses avis sur le sujet jusqu'au 22 décembre 2023. Les problématiques, les avis constructifs ainsi

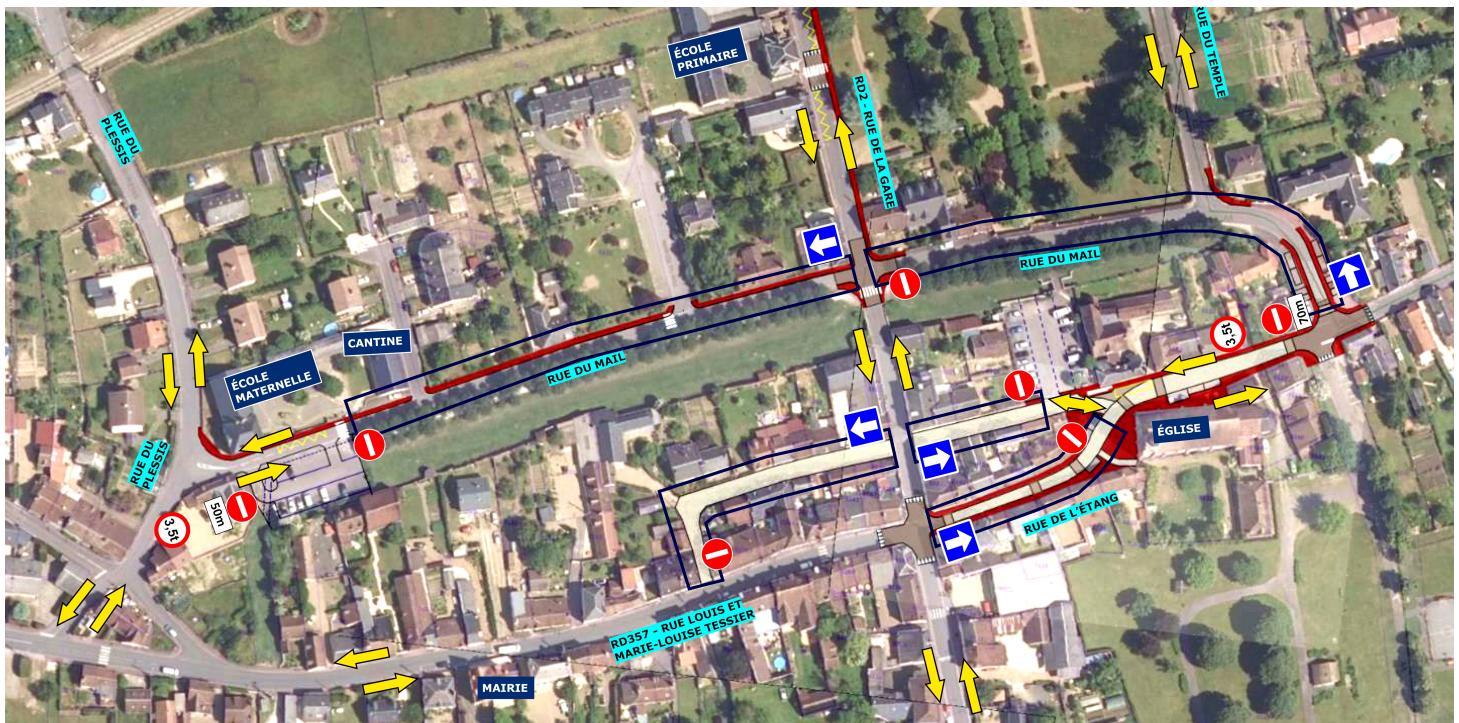


que les approbations seront les

Villes de Demain). Cette convention a pour but de nous bienvenus pour coconstruire ce projet qui embellira et donnera de l'attractivité à notre centre-bourg.

Nous avons signé avec l'État, en binôme avec Morée, une convention cadre PVD (Petites

communes. C'est grâce à cela que nous pourrons aller jusqu'au bout de nos projets.



Éclairage public



Pour donner suite à l'étude technique et financière afin de procéder à la modernisation de l'éclairage public (luminaires et armoires de commande), une demande de subvention auprès du Fonds Vert (10% sur les luminaires) et du Certificat d'Économie d'Énergie (10% sur les luminaires). Le cabinet NoctaBene a été choisi comme assistant à maîtrise d'ouvrage. La consultation d'entreprise devrait débuter en début d'année 2024.

Friche industrielle de l'ex-fonderie

Le programme de démolition, de désamiantage et de consolidation des murs restants sur le site de l'ancienne fonderie Genève s'est terminé en décembre 2022. Il s'est avéré que les surélévations accolées à la grande structure métallique n'avaient aucune utilité, ainsi que le bâtiment de l'ancien

transformateur de la fonderie. Pour cela, une subvention DETR



(Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un complément de démolition fut accordé pour un montant de 23 524,00 € HT. L'opération s'élève à 29 405,00 € HT. Le reste à charge de la commune est de 5 881,00 € HT. Ces travaux se sont déroulés fin octobre 2023.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Jeux Olympiques 2024



C'est par la volonté du Conseil Départemental que la Flamme Olympique des jeux Paris 2024 traversera le Loir & Cher pendant la journée du **mardi 9 juillet 2024**. Son parcours débutera par **Fréteval** vers 8h40 pour une distance de 850m pendant une vingtaine de minutes. Elle démarrera de la Mairie jusqu'à l'esplanade de la Fonderie. Un évènement historique et inédit dans les jeux. En effet, c'est la première fois que la flamme traversera des communes rurales. Elle sera ainsi au plus près

de nous. Soyons au rendez-vous de cette fête du sport. Pour que cette journée soit festive, malgré ce court passage, nous avons besoin de bénévoles pour assurer la décoration et l'animation. Nous avons

créé différentes commissions : décoration, communication, événementiel et sécurité. Chacun pourra les intégrer pour ce moment exceptionnel. Mais cette fête ne se limitera pas au 9 juillet 2024. Jusqu'à la fin des jeux, des événements peuvent s'organiser. N'hésitez pas à venir avec vos propositions.

Une réunion d'information est prévue le 17 novembre 2023 à 19 h 00 à la salle des Fêtes de Fréteval. Nous vous espérons nombreux.

Le premier clin d'œil aux JO fut le concours de citrouilles lors du marché artisanal de Fréteval le dimanche 15 octobre 2023. Le thème était « Les Monstres aux JEUX OLYMPIQUES ». Les participants ont fait preuve d'ingéniosité malgré un thème difficile à mettre en œuvre.



Concours de citrouilles 2023